



Communiqué de presse

Thônex, le 20.06.2015

Licenciements sur le chantier du CEVA: le Conseil d'Etat doit intervenir

Le Parti Socialiste des Trois-Chêne se joint au syndicat UNIA pour dénoncer les licenciements annoncés par l'entreprise Eaux-Vives Infra (EVI). Plusieurs élus du PS et du DAL ont signé une lettre (qui figure en annexe du présent communiqué) envoyée aux Conseils administratifs de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, les invitant à interpeller le Conseil d'Etat, responsable du chantier du CEVA. Une lettre (qui figure en annexe) a également été envoyée au gouvernement cantonal.

Le licenciement collectif décidé par EVI porte un double coup: aux personnes licenciées d'abord, en particulier à 150 d'entre elles qui n'ont aucune garantie de retrouver un emploi, aux finances publiques ensuite, puisque chaque emploi ainsi retiré à un salarié engendre des coûts découlant de l'assurance-chômage. Les habitants des Trois-Chêne contribuent au financement des dégâts causés par ce licenciement collectif, en lien avec un important chantier qui touche leur région dans son ensemble, c'est pourquoi ils méritent des explications sur cette décision.

Le refus d'EVI d'engager des discussions avec les 200 licenciés est inadmissible: le fait qu'une entreprise bénéficie d'importants revenus via un contrat public dans une Europe en crise ne saurait en aucun cas la délester de ses obligations sociales. Il n'y a pas d'autre choix que de faire appel aux autorités concernées par cette situation scandaleuse, afin qu'elles interviennent pour appliquer la loi.

Nous invitons instamment les exécutifs des Trois-Chêne à interpeller également le Conseil d'Etat, pour qu'il amène EVI à remplir ses obligations. Les communiens de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont besoin de savoir que les chantiers se réalisant à côté de chez eux respectent le cadre légal. Si ce n'est pas le cas, le Conseil d'Etat doit sanctionner les égarements dans une juste mesure, afin de protéger les salariés d'EVI des abus, et d'éviter aux habitants des Trois-Chêne d'en payer le prix.

Pour plus d'informations:

- **Marion Sobanek**, Alternatives pour Chêne-Bougeries (079 436 84 33)
- **Danielle Bütschi Häberlin**, Les Socialistes de Chêne-Bourg (079 714 29 08)
- **Joseph Camuglia**, Gauche sociale (les Socialistes de Thônex) (076 393 85 41)
- **Diego Alan Esteban**, Président du Parti Socialiste Trois-Chêne (079 833 73 70)

Annexes mentionnées



Aux Conseillères administratives et
Conseillers administratifs de
Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg
et Thônex

Chêne-Bougeries, le 21 juin 2015

Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs,

Vous avez certainement appris par la presse le licenciement de plus de 200 salariés d'Eaux-Vives Infra SA (EVI) œuvrant sur le principal chantier public du canton de Genève, le chantier du CEVA.

Ce chantier se déroulant sur le territoire de nos communes, cette annonce nous interpelle tout particulièrement. Et ce d'autant plus que l'employeur, payé par l'argent des contribuables suisses et français, refuse tout dialogue. Ceci viole clairement les dispositions légales en la matière. Si 51 employés retourneront en France comme cela avait été négocié au début des travaux, la situation est loin d'être confortable pour les autres 145 employés licenciés. Rappelons que la commune de Chêne-Bougeries avait, dans un premier temps, fait opposition aux travaux du CEVA, et avait levé l'opposition contre certaines garanties données par les dirigeants du CEVA, dont le respect des dispositions légales en vigueur dans la branche.

Pour citer la Tribune de Genève du 19 juin 2015, « le chantier du CEVA n'est pas un long fleuve tranquille », et plusieurs interventions étatiques ont déjà été nécessaires par le passé. Le Canton de Genève est maître d'œuvre et garant du respect des lois en vigueur, y compris celles touchant aux conditions de travail. La dernière intervention du Conseil d'Etat a amené à l'engagement de deux inspecteurs de chantier supplémentaires, exclusivement dévolus au chantier du CEVA, pour s'assurer entre autres qu'il n'y a pas de sous-traitance impliquant des sous-enchères salariales.

Nous, conseillers municipaux sur les communes des Trois-Chêne, vous demandons par le biais de cette lettre ouverte, et devant l'urgence de la situation :

- a) d'intervenir dans les plus brefs délais auprès du Conseil d'Etat genevois et des CFF pour qu'ils interviennent pour trouver une solution à ce conflit ;
- b) d'informer les Conseils municipaux des Trois-Chêne sur les démarches entreprises.



Le chômage est l'une des craintes les plus importantes des Genevois. Même si nos communes ne sont pas impliquées directement dans le chantier du CEVA, il apparaît dès lors important de se soucier de l'emploi et contribuer ainsi au bien-être des citoyens, qu'ils résident ou travaillent sur le territoire communal. De plus, en tant que collectivité publique, il importe de garantir le bon usage des deniers publics. Si EVI ne s'engage pas à aider les personnes licenciées à retrouver un emploi, ce sera à la collectivité d'en payer la facture, via l'assurance-chômage notamment. Et tout cela pendant que le chantier du CEVA contribue aux bénéfices de l'entreprise VINCI - adjudicataire de plus de 40% des travaux de gros œuvre du CEVA - dans une Europe ravagée par une crise généralisée des contrats publics.

Persuadés que vous serez sensibles à cette situation préoccupante et agirez en conséquence, nous vous remercions de votre attention et vous prions, Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs, de recevoir nos salutations les plus respectueuses.

Chêne-Bourg :

Jean-Luc Boesiger, les Socialistes
Danielle Bütschi Häberlin, les Socialistes
Elisabeth Ferreira, les Socialistes
Patricia Naegeli, les Socialistes

Thônex:

Fidelina Gomes Dias, les Socialistes
Joseph Camuglia, les Socialistes
Adrien Rufener, Indépendant

Chêne-Bougeries:

Catherine Armand, DAL – Ensemble à gauche
Pierre-Yves Favarger, les Socialistes
Anne-Marie Nicolas, les Socialistes
Marion Sobanek, les Socialistes



Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Chêne-Bougeries, le 21 juin 2015

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Conseillère d'Etat,
Messieurs les conseillers d'Etat

Nous nous permettons de nous adresser à vous eu égard au probable licenciement de plus de 200 salariés d'Eaux-Vives Infra SA (EVI) œuvrant sur le principal chantier public du canton de Genève, le chantier du CEVA.

Ce chantier se déroule en grande partie sur le territoire des communes des Trois-Chêne dont nous sommes élus, c'est pourquoi cette annonce nous interpelle tout particulièrement. Nous sommes notamment consternés d'apprendre que l'employeur, payé par l'argent des contribuables suisses et français, refuse tout dialogue, ce qui viole clairement les dispositions légales en la matière. Si 51 employés retourneront en France comme cela avait été négocié au début des travaux, la situation est loin d'être confortable pour les autres 145 employés licenciés. Rappelons que la commune de Chêne-Bougeries avait, dans un premier temps, fait opposition aux travaux du CEVA, et avait levé l'opposition contre certaines garanties données par les dirigeants du CEVA, dont le respect des dispositions légales en vigueur dans la branche. Par ailleurs, plusieurs interventions de la part du Conseil d'Etat ont été nécessaires au cours de ce projet, notamment pour éviter des problèmes de sous-enchère salariale et de sous-traitance.

Nous vous prions de bien vouloir intervenir une nouvelle fois devant l'urgence et la gravité de la situation en tant que maître d'œuvre et garant du respect des lois genevoises. L'entreprise qui licencie refuse de véritables négociations avec les syndicats ; il faut que le dialogue reprenne. Si EVI ne s'engage pas à aider les personnes licenciées à retrouver un emploi, ce sera à la collectivité d'en payer la facture, via l'assurance-chômage notamment. Et tout cela pendant que le chantier du CEVA contribue aux bénéfices de l'entreprise VINCI - adjudicataire de plus de 40% des travaux de gros œuvre du CEVA - dans une Europe ravagée par une crise généralisée des contrats publics.

Nous vous remercions de l'aimable attention apportée à notre demande et vous adressons, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Parti Socialiste genevois
Section des Trois-Chêne



Parti socialiste
Trois-Chêne

Conseillers municipaux de Chêne-Bougeries:

Catherine Armand, DAL – Ensemble à gauche
Pierre-Yves Favarger, les Socialistes
Anne-Marie Nicolas, les Socialistes
Marion Sobanek, les Socialistes

Conseillers municipaux de Chêne-Bourg :

Jean-Luc Boesiger, les Socialistes
Danielle Bütschi Häberlin, les Socialistes
Elisabeth Ferreira, les Socialistes
Patricia Naegeli, les Socialistes

Conseillers municipaux de Thônex:

Fidelina Gomes Dias, les Socialistes
Joseph Camuglia, les Socialistes
Adrien Rufener, Indépendant